

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2009002**

**Signataire : ED/NH**

**OBJET : Avenant au marché ayant pour objet de mise en œuvre d'un système de gestion dématérialisée des procédures de marchés publics et prestations de services associés.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché du 25 février 2005, passé avec la société OMNIKLES

Vu le projet d'avenant n°1

Vu l'article 20 du Code des Marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la Commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ARTICLE UNIQUE :** Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 avec la société OMNIKLES relatif au marché de mise en œuvre d'un système de gestion dématérialisée des procédures de marchés publics et prestations de services associés.

Cet avenant a pour effet de prolonger le marché pour une durée d'un an.

Le montant de cette prolongation s'élève à 1 477,50 € HT représentant une augmentation de 10,32% du marché initial.

Le Maire